

# *BULLETIN*

## *MUNICIPAL N°29*



**2021**

**BOISVILLE-LA-SAIN-T-PÈRE**



# SOMMAIRE

Edito.....	1
Le conseil municipal.....	3
L'équipe technique municipale .....	4
Les services de votre Mairie.....	5
Ecole maternelle/élémentaire .....	7
Zoom - Ecole maternelle/élémentaire .....	8
La bibliothèque.....	9
CCAS et la commission des fêtes et manifestations .....	10
Comptes Administratifs 2020.....	11
L'urbanisme / PLU .....	14
Entrée Chartres Métropole .....	15
Commission des travaux.....	17
Changement de circulation/pistes cyclables.....	18
Etat-civil .....	19
Les assistantes maternelles .....	20
Les accueils de loisirs.....	21
La paroisse Saint Martin de Beauce .....	23
Les services de Chartres Métropole .....	24
Les déchets ménagers .....	25
Rappel : incivilité et savoir-vivre .....	27
Nos commerces Boisvillois .....	28
Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI).....	29
Le club de l'amitié.....	34
Association des chasseurs de Boisville .....	35
La gymnastique volontaire .....	36
Le Tennis club .....	37
L'APE Les P'tits Beaucerons.....	39
Quelques chiffres sur Boisville-la-Saint-Père .....	41
COVID-19 et prévention .....	43

Chères Boisvilloises, Chers Boisvillois,

Permettez-moi de vous adresser, malgré la situation dans laquelle nous vivons actuellement, tous mes vœux pour cette nouvelle année 2021. Qu'elle vous apporte joie, bonheur, santé, amitié, bref... Qu'elle soit meilleure que l'année passée !

L'année 2020 que nous venons de passer, restera marquée dans nos mémoires. Nous avons vécu des moments sans précédent, des situations auxquelles nous avons dû nous adapter, notamment dans nos écoles pour préserver nos petites têtes blondes et l'ensemble du corps enseignant. J'en profite pour remercier, au nom de l'ensemble de nos élus, tout le personnel communal qui a su s'adapter aux mesures gouvernementales jamais rencontrées jusque-là. Nous avons dû mettre en place, également, plusieurs permanences en mairie afin d'assurer une distribution de masques à tous nos habitants.

Malgré ces moments compliqués, 2020 nous aura permis néanmoins de terminer les travaux d'enfouissement des réseaux à l'intérieur de Boisville et de refaire l'enrobé des rues concernées par ces travaux (rues de la Vigne et des Déportés).

A Chevannes, nous avons aménagé le terrain communal pour en faire une aire de demi-tour pour le bus scolaire. Solution de dernière minute afin de préserver l'arrêt de bus dans ce hameau, avec un demi-tour en toute sécurité. Quelques petits travaux de finition restent à faire durant le premier trimestre 2021.

Et pour finir avec les gros travaux de l'année 2020, les cours des écoles de Boisville et d'Allonnes ont été entièrement refaites, ou presque... Malheureusement, au moment d'étaler l'enrobé, dans la cour de Boisville, nous avons rencontré quelques surprises avec la fosse septique. C'est pourquoi durant les vacances de février 2021, les fosses septiques de la Mairie, de l'école et des logements communaux de Boisville ont été remplacées et toute l'installation remise aux normes.

Nos employés communaux ont su remettre en état, avec des moyens adaptés, la clôture du jardin d'enfants, à côté de la salle des fêtes. La Sainte Vierge (à l'entrée de Boisville) a été totalement repeinte et le calvaire, près du château d'eau, a retrouvé son aplomb.

Maintenant, nous voici en 2021, avec une toute nouvelle équipe municipale et notre première priorité sera de finir tout ce qui avait été engagé en 2020, comme les pistes cyclables dans les rues des Déportés, du Square et du Stade, les fosses septiques dans l'enceinte de l'école, avec la remise en état de l'enrobé.

Concernant la seconde priorité, il s'agirait en effet de bénéficier des réserves foncières et des quelques dents creuses à l'intérieur du bourg et des hameaux car comme tout le monde le sait, nous ne sommes pas à l'abri d'une fermeture de classe sur notre regroupement Boisville-Allonnes.

C'est pourquoi notre mission seconde sera de travailler en conjointe collaboration avec les services de Chartres Métropole, et plus particulièrement, le service Habitat afin d'étudier les différentes possibilités qui s'offrent à nous pour faire entrer de nouveaux habitants sur notre territoire, et notamment des familles avec des enfants scolarisés.

Pour pouvoir mener à bien toutes ces opérations, nous avons mis en place avec l'équipe municipale une nouvelle commission orientée sur le développement et la vie locale de Boisville.

Entendez par vie locale, les relations avec les artisans et commerçants locaux, faire vivre la commune en sachant s'adapter à une situation comme celle que nous vivons en ce moment.

Et depuis quelques mois maintenant, nous menons une action afin d'essayer de sauvegarder notre dernier commerce alimentaire.

Car en effet, ce dernier devra fermer ses portes courant 2022, pour raisons personnelles. Comme vous pouvez le constater, nous aurons bien besoin de nos cinq prochaines années pour mener à bien tous nos projets.

Pour conclure, je tenais à vous remercier tout particulièrement de la confiance que vous m'avez accordée lors des élections de mars dernier. Maintenant, charge à moi de vous montrer que je peux être à la hauteur de ce que vous attendez.

Le Maire,  
Magalie CATHELINÉAU

# Le conseil municipal



**Magalie CATHELINEAU**

**MAIRE**

Secrétaire de Mairie  
Boisville-la-St-Père  
En charge des affaires scolaires



**Jean-Louis MÉJANE**

**1<sup>er</sup> adjoint**

Retraité  
Honville

En charge de la commission  
**Travaux**



**Sandra PERCHERON**

**2<sup>ème</sup> adjointe**

Assistante de direction  
Boisville-la-St-Père

En charge de la commission  
**Fêtes/Manifestations et  
Communication**



**Romain PRYLOUTSKY**

**3<sup>ème</sup> adjoint**

Service technique SDIS  
Boisville-la-St-Père

En charge de la commission  
**Développement et Vie locale**



**Julien DOUSSINEAU**

**4<sup>ème</sup> adjoint**

Agriculteur  
Honville

En charge de la commission  
**Finances**



**Olivier BOURGINE**

Agriculteur  
Boisville-la-St-Père

Commissions :

**Elections  
Travaux**



**Bruno CHESNOY**

Enseignant  
Honville

Commissions :

**Dév. et Vie locale  
Scolaire  
Fêtes**



**Barbara DRUENNE**

Cadre  
Boisville-la-St-Père

Commissions :

**Sports, Associations  
Bibliothèque  
CCAS**



**Léon GOUHIER**

Retraité  
Boisville-la-St-Père

Commissions :

**Espaces verts  
Finances  
Elections**



**Hélène GUILLET  
GUILLOIN**

Adjointe du patrimoine  
Boisville-la-St-Père

Commissions :

**Bibliothèque, CCAS  
Scolaire, Fêtes**



**Philippe  
MAISONS**

Agriculteur  
Létourville

Commissions :

**Travaux  
Finances**



**Gilles  
PERCHERON**

Retraité  
Demainville

Commissions :

**Travaux  
Finances**



**Marc PLESSIS**

Automaticien /roboticien  
Chevannes

Commissions :

**Travaux  
Dév. et Vie locale  
Finances**



**Philippe RAMON**

Retraité  
Boisville-la-St-Père

Commissions :

**Espaces verts, Fêtes  
Sports, Associations  
CCAS**



**Jérémy RODRIGUES**

Menuisier  
Chevannes

Commissions :

**Travaux, Fêtes  
Sports, Associations**

## *L'équipe technique municipale*

---



**Patrice FAUCONNIER** : *la mémoire de la commune.*

C'est un enfant du village. Il a même fréquenté les bancs de notre école.

Cela va faire 40 ans qu'il est au service de la commune. Au fur et à mesure que les années ont passé, il a connu son évolution, ses agrandissements ainsi que les différents conseils municipaux qui se sont succédés.

Il connaît tous les bâtiments communaux comme la bibliothèque ou la salle des fêtes. Ses spécialités sont l'entretien du matériel, des bâtiments et les bricolages en tout genre comme, par exemple, la rénovation d'appartements ou de bâtiments communaux.

Il est également notre Garde Champêtre. Il est assermenté et de ce fait, garant pour chacun des administrés du respect des règles de savoir vivre, respect du voisinage, de la circulation, etc...

Par ses connaissances et son expérience dans divers domaines, il permet à la commune de compter dans son effectif un élément essentiel. Dans quelques temps, Monsieur Fauconnier va pouvoir faire valoir ses droits à la retraite. Mais auparavant, il souhaite pouvoir transmettre son savoir faire.

Ce qu'il va pouvoir faire auprès de :

**Damien BOCQUET**, *notre dernier embauché* en remplacement de Thierry LERAT, fidèle employé depuis 15 ans, à qui nous souhaitons un bon rétablissement.

Damien BOCQUET est plus particulièrement en charge des espaces verts sur la commune et ses hameaux. Il ne manque pas de travail et surtout en automne !

Encore en formation auprès de Monsieur Fauconnier, il doit apprendre toutes les tâches d'intendance et d'entretien du quotidien, ainsi que les divers dépannages et imprévus qu'ils rencontrent tout au long de l'année.

C'est dans un souci permanent de bien faire que la commission et l'équipe du terrain devra tout au long de ce mandat travailler pour la sécurité, le bien-être et l'embellissement du village pour chacun de vous.

Ayant pris récemment mes fonctions de 1<sup>er</sup> adjoint en charge des travaux, je mettrai à votre disposition mes connaissances passées, mon temps, puisque retraité, et toute ma motivation pour toujours améliorer votre quotidien.

Jean-Louis MÉJANE





## *Les services de votre Mairie*

---

### La mairie

#### Horaires d'ouverture :

**Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :**

**Les lundi, mardi, jeudi      de 16h00 à 19h00**  
**Et le vendredi                    de 16h00 à 18h30**

#### Coordonnées :

**1 rue du stade**  
**28150 BOISVILLE LA SAINT PÈRE**  
**Téléphone : 02 37 99 32 28**

**Email : [communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr](mailto:communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr)**

**Site internet : [www.boisvillelasaintpere.fr](http://www.boisvillelasaintpere.fr)**

### Le cimetière

#### Les Concessions :

**Trentenaire :**                    165 €  
**Cinquantenaire :**                225 €  
**Perpétuelle :**                    1 060 €

Taxe unique de superposition : 85 €  
(Sur les concessions acquises à compter  
du 01/01/2020)

#### **Cave urne**

15 ans : 81 €  
30 ans : 145 €

#### **Columbarium**

15 ans : 145 €  
30 ans : 280 €

Jardin du souvenir : Gratuit



## Redevance - droit de place

- Pour tout commerce ambulants stationnant sur la commune : somme annuelle forfaitaire de 244 €.
- Pour les commerçants ambulants souhaitant un stationnement temporaire unique sur la commune : somme forfaitaire de 123 € pour chaque stationnement.

## Location de La salle des fêtes

### Pour les habitants de la commune :

Sans chauffage : 300 €

Avec chauffage : 380 €

### Pour les personnes qui n'habitent pas la commune :

Sans chauffage : 390 €

Avec chauffage : 470 €

Pour réunion : 220 €

**Elue référente :**  
**Sandra PERCHERON**  
**☎ : 06 14 70 09 22**

**Caution : 500 €**

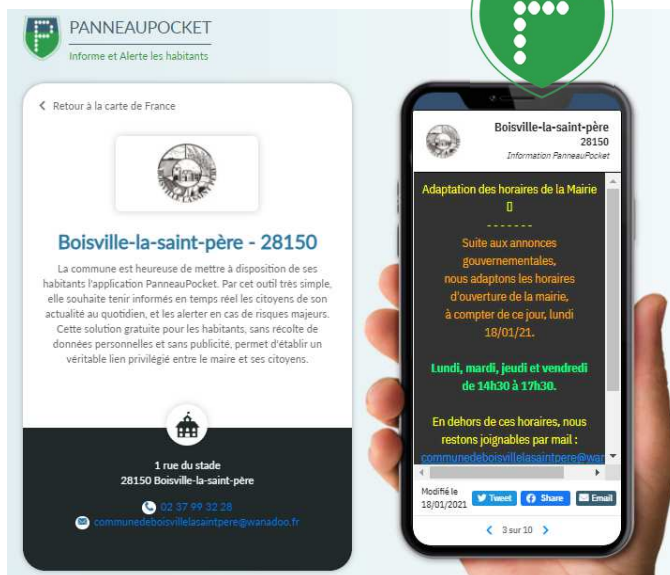
**Equipement vaisselle : 60 €**

## PANNEAUPOCKET *Informe et Alerte les habitants*

La commune est heureuse de mettre à disposition de ses habitants l'application PanneauPocket.

Par cet outil très simple, elle souhaite tenir informés en temps réel les citoyens de son actualité au quotidien, et les alerter en cas de risques majeurs.

Cette solution gratuite pour les habitants, sans récolte de données personnelles et sans publicité, permet d'établir un véritable lien privilégié entre le maire et ses citoyens.



**Application à télécharger sur votre portable et/ou votre ordinateur**

L'école de Boisville-la-St-Père accueille cette année 105 élèves répartis de la façon suivante :

**PS/MS/GS : 8 PS + 10 MS + 5 GS = 23** avec Véronique PRYLOUTSKY (+ direction)  
et Anthony PUEL le vendredi, (ATSEM : Mme SORIN Aurore)

**GS/CP : 9 GS + 10 CP = 19** avec Coralie GALLOT  
(ATSEM : Mme SORIN Aurore)

**CP/CE1 : 8 CP + 11 CE1 = 19** avec Sandrine VERY

**CE1/CE2 : 7 CE1 + 13 CE2 = 20** avec Claire BUISSON

**CM1/CM2 : 10 CM1 + 14 CM2 = 24** avec Carine SOUCHU à Allonnes



L'équipe pédagogique reste stable, il n'y a aucun changement dans l'équipe enseignante.



L'école travaille sur le projet ECOLIRE (albums de littérature de jeunesse) qui a pour thème « Cachettes et secrets ».

Cette année, en raison des conditions sanitaires et du protocole très contraignant, il nous est difficile de penser à des projets de représentation de fin d'année.

Le projet « Théâtre » de l'an dernier n'a pas pu aboutir. Nous devons revoir Mélanie PICHOT, de la troupe « Théâtre en pièces » en début d'année pour discuter du report de la pièce cette année, mais hélas, nous avons peu d'espoir...

Mais malgré les masques, l'équipe pédagogique garde le sourire et nous ferons en sorte que cette année scolaire se déroule au mieux pour nos chers élèves...



## Zoom - Ecole maternelle/élémentaire

[Elue référente : Magalie Cathelineau]



« J'entame ma 11<sup>ème</sup> année de direction et d'enseignement en maternelle à l'école primaire de Boisville-la-St-Père. Sandrine Véry (CP/CE1) et Coralie Gallot (GS/CP) sont arrivées la même année que moi. Claire Buisson (CE1/CE2), quant à elle, entame sa 14<sup>ème</sup> année. Carine Souchu enseigne aux CM1/CM2 dans la classe d'Allonnes depuis 2015.

Certains me demandent si ce n'est pas contraignant d'être maîtresse dans le village où je vis. Et bien je leur réponds que non, au contraire, c'est un réel plaisir. Je travaille avec une équipe formidable et motivée par tous les projets que nous avons pu mener, l'ambiance de l'école est plutôt familiale car nous pouvons suivre l'évolution des élèves de la PS au CM2.

Les parents d'élèves sont respectueux des règles de l'école, surtout en ces temps de contraintes sanitaires liées au Coronavirus... Ils participent à la vie de l'école en soutenant nos projets et au travers des actions qui peuvent être menées par l'APE « Les P'tits Beaucerons ».

Nous avons connu différents modes de gestion de l'école, tout d'abord communale, ensuite CCBV et CCCB (com com), pour revenir à une gestion mairie depuis que nous sommes avec Chartres Métropole. J'avoue que les échanges sont beaucoup plus simples et les réponses rapides et efficaces. La secrétaire de mairie ainsi que les employés communaux sont très réactifs quant à nos différentes demandes et je les en remercie vivement.

Les effectifs annoncés pour l'an prochain sont en légère baisse, c'est pour cela que je demanderai aux nouveaux arrivants sur la commune de se signaler auprès de la mairie si des enfants devaient être scolarisés à la rentrée prochaine.

J'espère retrouver rapidement notre école sans masque, avec une liberté de mouvement qui nous permettra de remonter de beaux projets collectifs, pour favoriser les échanges entre élèves et un accueil des parents plus convivial... »

**Véronique PRYLOUTSKY**

Directrice et enseignante  
École de Boisville- Allonnes



## BIBLIOTHEQUE



## HORAIRES

Mardi 14h30/15h30  
Vendredi 17h/18h

*"Dans un roman, chaque page lue est une minute d'évasion offerte à votre âme. Ce n'est jamais du temps perdu, rien que de l'enrichissement." Maxime Chattam*

L'accès à la bibliothèque est **libre** et **gratuit** pour tous.  
L'inscription est valable un an date à date.  
Elle donne droit au prêt de 6 documents pour 6 semaines.

Vous trouverez dans la bibliothèque des romans, des BD, des documentaires, des livres en gros caractères, un fonds local, une mini ludothèque, mais aussi un accès internet et WiFi.

L'inscription vous donne accès à près de 1000 livres numériques à télécharger gratuitement et légalement, ainsi qu'à plus de 1000 titres de presse sur le site <https://mediatheques.eurelien.fr/>  
Grâce au module **Skilleos** de la Médiathèque départementale d'Eure-et-Loir, vous aurez également accès à plus de 1 100 modules de formations vidéo, pour tous les âges et tous les goûts : musique, photo, yoga, cours de langues, loisirs créatifs, management, informatique et bureautique, code de la route...

De par son contexte exceptionnel engendré par la pandémie, cette année 2020 nous a confortés dans l'idée qu'une bibliothèque, notamment en milieu rural, est un outil essentiel pour maintenir ou "ressouder" les liens.



**Bénéficier** d'une bibliothèque dans son village, c'est **partager** un moment convivial, **participer** à des animations, **éveiller** les sens et l'imaginaire, **trouver** et **interroger** l'information, **stimuler** son esprit critique, **assurer** la liberté d'expression, **favoriser** l'intégration sociale, **contribuer** à une société plurielle, **découvrir** l'inattendu, et bien plus encore !

C'est pourquoi la bibliothèque poursuit ses **partenariats**: non seulement avec l'**école** de la commune mais aussi avec l'association de parents d'élèves **Les P'tits Beaucerons**, ou encore la **Médiathèque Départementale d'Eure-et-Loir**.

Claudine, Hélène et Nadine vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour 2021, prenez soin de vous !

## CONTACT:

2 rue du Stade  
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PÈRE  
**09 67 08 08 98**

  [bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr](mailto:bibliotheque.boisvillelastpere@orange.fr)  
Bibliothèque municipale de Boisville-la-Saint-Père

**"UN LIVRE EST UNE FENÊTRE PAR LAQUELLE ON S'ÉVADE."**  
JULIEN GREEN

# Le CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

[Elue référente : Barbara Druenne]

CCAS / Mairie de BOISVILLE

Le rôle du CCAS est de venir en aide aux personnes les plus fragiles. Nous savons par expérience que la détresse et la vulnérabilité ne se trouvent pas que dans les grandes villes !

Notre rôle est aussi d'animer une action générale comme les corbeilles de Noël que nous avons remises en décembre aux personnes âgées de plus de 70ans.



Le CCAS est représenté par les membres suivants :  
Mesdames : Barbara Druenne, Magalie Cathelineau, Héléne Guillet-Guillon, Anne-Marie Marchand, Jeanne Gouhier, Françoise Amiot et Marie-France Hullot.

Le CCAS est représenté par les membres suivants :  
Messieurs : Philippe Ramond, Jean-Louis Méjane et Gilles Percheron

2021 est devant nous !  
Nous vous présentons nos meilleurs vœux et surtout le bonheur du partage.

Le centre communal d'action sociale (CCAS) de votre commune reste à votre disposition.

## La commission des fêtes et des manifestations

[Elue référente : Sandra Percheron]

2020 restera marquée par l'arrivée du virus de la COVID-19, qui nous a empêchés tout au long de l'année, d'organiser nos traditionnelles fêtes et cérémonies.



La seule manifestation que nous avons pu mettre en place cette année, c'est la demi-journée des associations, qui, du reste, a eu un franc succès.



Bien évidemment, dès lors que cela nous sera de nouveau autorisé, nous ne manquerons pas l'occasion de réanimer le village avec nos fêtes communales pour petits et grands. Malheureusement, pour 2021, au regard du contexte actuel, il nous est impossible de prévoir des manifestations.

*Nous vous souhaitons des jours meilleurs et surtout plus joyeux pour 2021*



Cette année 2020 aura été inhabituelle à de nombreux titres.

- Le contexte sanitaire (très) compliqué a bloqué pendant plusieurs séquences l'activité économique et gelé, ou a minima freiné, les projets en discussion ou déjà lancés.
- Les élections municipales avec la mise en place d'une nouvelle équipe en juin puis à nouveau un remaniement en janvier de cette année, avec le changement de notre maire ; soit 3 équipes différentes.

Cette situation délicate a conduit à une année de transition sans grands projets mais en gérant les projets déjà lancés et indispensables. Nous avons cependant mis ce temps à profit pour réfléchir nos futurs projets et structurer les finances de Boisville en conséquence.

Soulignons également le bon travail d'assainissement des finances par la précédente mandature menée par Bertrand Chifflet. Au-delà des réalisations de fonds structurantes (réseaux secs, city stade, parking...), la commune s'est fortement désendettée depuis 2014 sans pour autant augmenter sa pression fiscale directe. Les bases sont donc aujourd'hui saines pour lancer de nouveaux projets dans l'intérêt de nos concitoyens.

## Points majeurs :

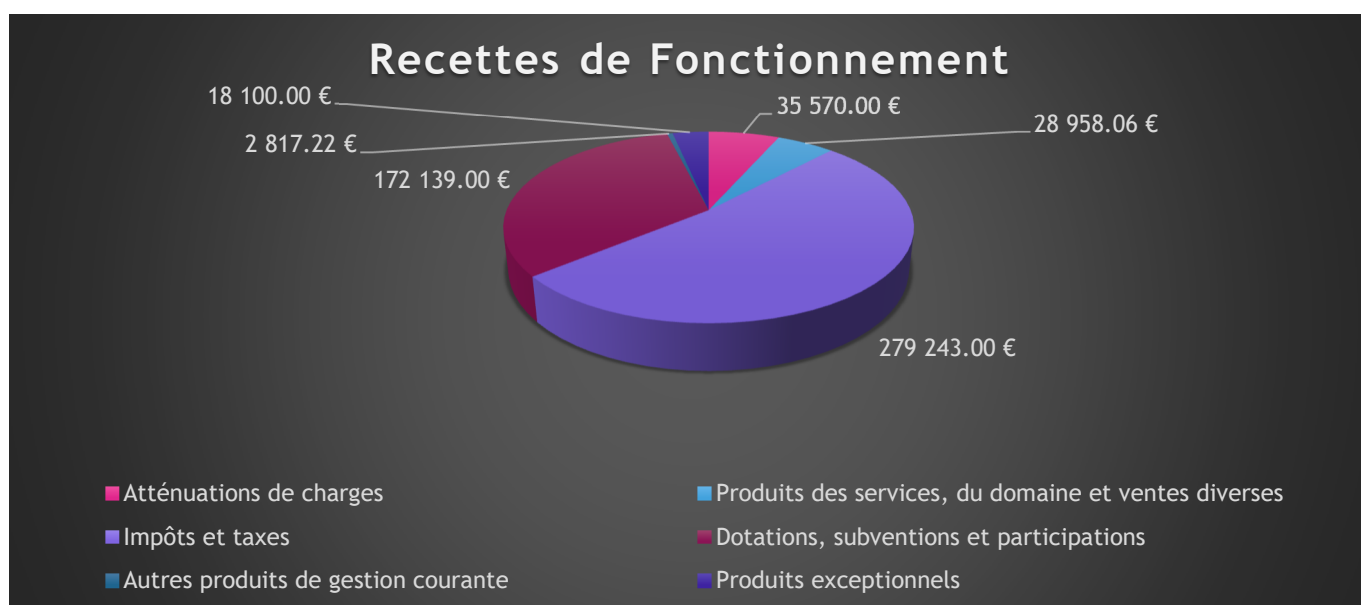
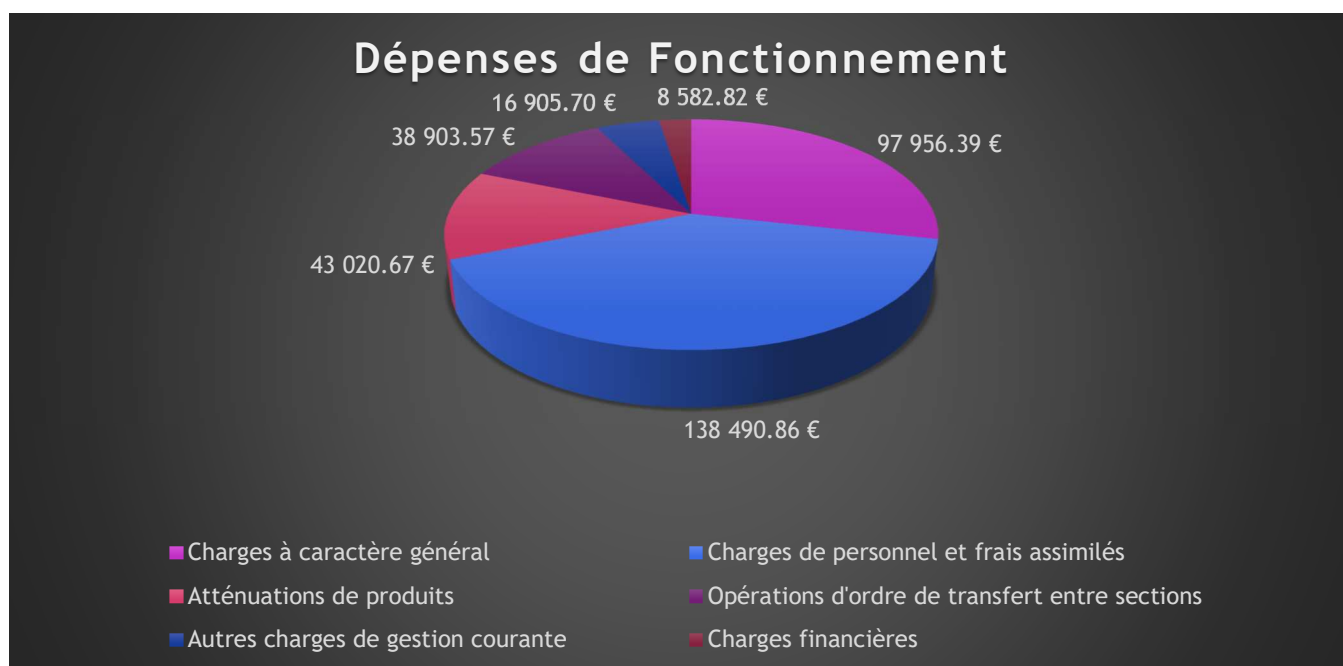
- Notre sortie de la Communauté de Communes Cœur de Beauce qui date de 2018 n'est malheureusement toujours pas soldée. Le changement de gouvernance à la tête de la nouvelle Communauté de Communes 3CB ne simplifie pas la tâche. Nous maintenons notre position délibérée en 2018 qui nous laisse un solde positif de plusieurs dizaines de milliers d'euros et la réintégration du tennis couvert. Nous souhaitons une issue rapide et travaillons de concert avec les communes d'Allonnes, Theuville et Boncé et les services compétents de notre nouvelle agglomération de rattachement.
- Nous avons soldé en décembre 2020 la dernière tranche de 129 000 € du prêt In Finé de 288 000 € souscrit en 2010 et arrivant à échéance en 2024. La situation est donc désormais plus lisible et cette opération ne nous met pas en tension de trésorerie.
- Les investissements de l'année ont porté principalement sur (hors subventions) :
  - ✓ la rénovation de la cour de l'école pour 39 000 €
  - ✓ l'aire de retournement du bus à Chevannes 17 000 €
  - ✓ les allées cimetière pour 35 000 €
  - ✓ les plateaux de ralentissement de Chevannes et Boisville pour 25 000 €
  - ✓ les bordures de trottoirs rue de la vigne et rue de la république pour 14 000 €

## Comptes administratifs 2020 :

### Section de fonctionnement :

Les recettes sont principalement constituées des impôts (52%), des dotations de l'Etat et des différentes participations. Le budget général de la commune s'articule historiquement autour de 550 000 €/an. A noter les produits exceptionnels comme la vente de terrains notamment, qui peuvent modifier ces grandes lignes et les atténuations de charges qui correspondent au remboursement des charges de personnel suite à un arrêt.

Les dépenses sont, elles, logiquement constituées des charges de personnel hors école (40%), des charges générales (fournitures, entretien, électricité...). Les atténuations de produit représentent les charges transférées à Chartres Métropole et les ordres de transfert correspondent à l'alimentation de la section d'investissement.





## Section d'investissement :

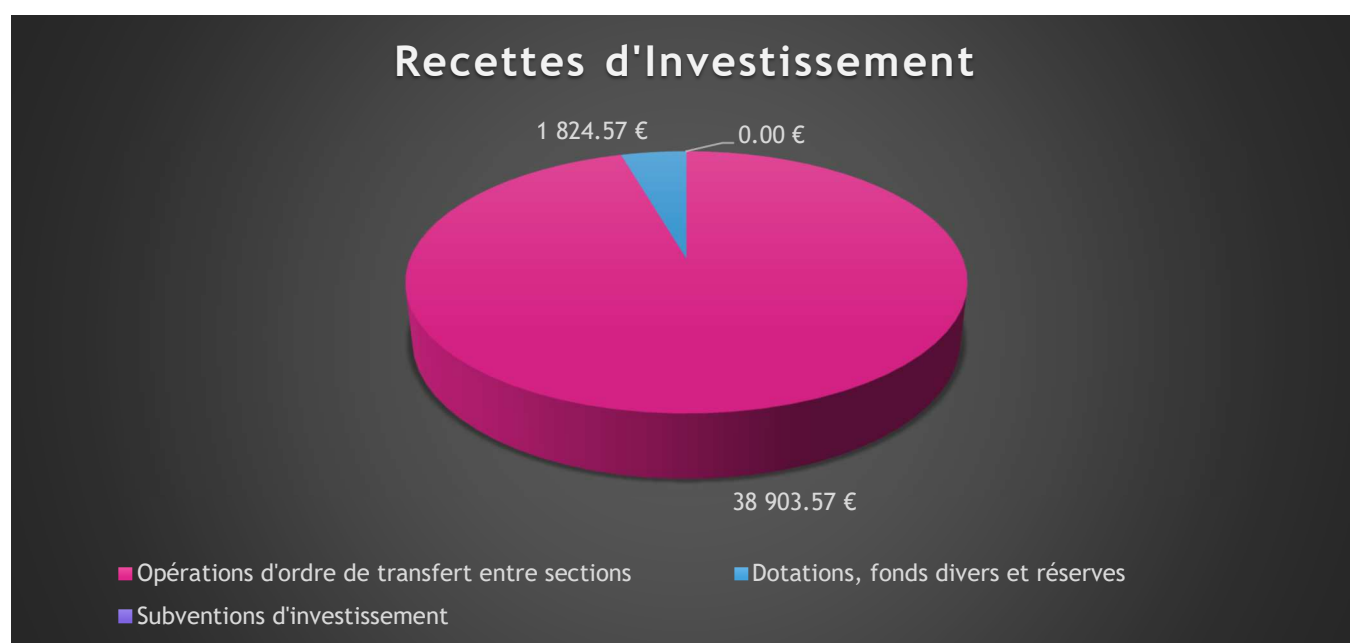
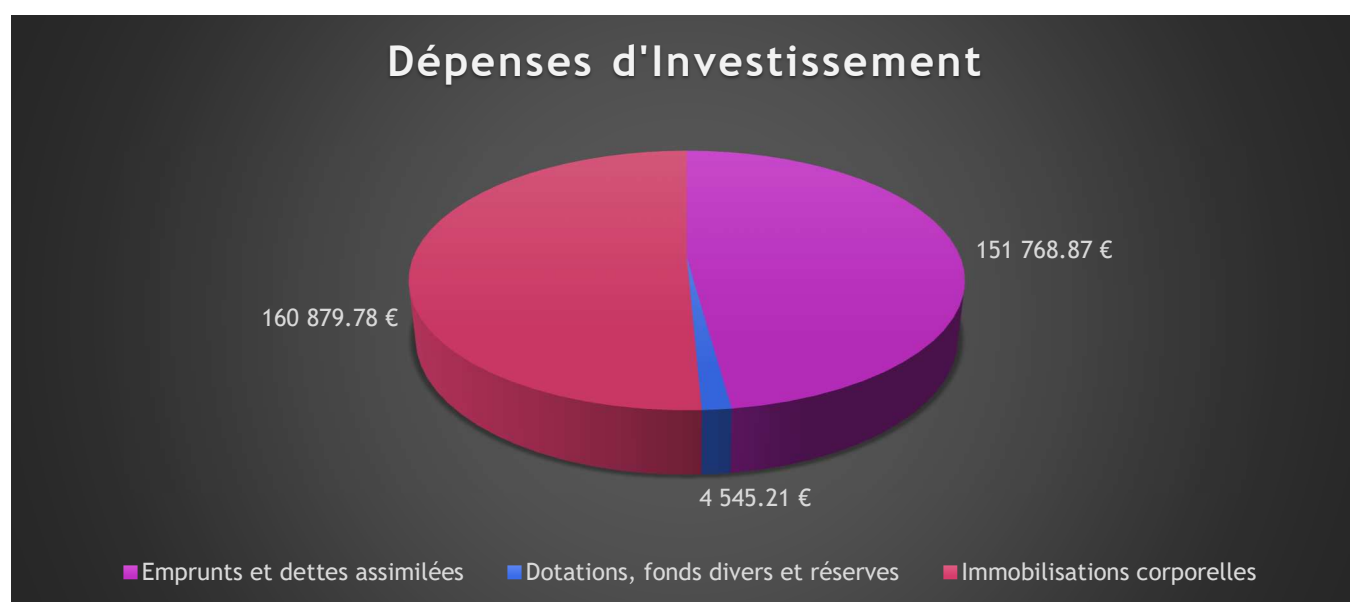
Les recettes proviennent des subventions (non encore affectées mais de l'ordre de 45 000 €) et des ordres de transfert de la section de fonctionnement.

Aucun emprunt n'a été souscrit sur l'exercice.

Les dépenses sont liées au remboursement de l'emprunt In Finé et aux immobilisations corporelles (travaux de l'année).

A noter que le budget eau est désormais pris en charge par Chartres Métropole.

Le budget des logements sociaux est équilibré mais l'encours restant dû représente encore 631 000 € avec des échéances au-delà de 2050. Nous travaillerons sur ce sujet en 2021.



Nous restons à votre disposition pour tout détail,

La Commission des finances

## PERMIS DE CONSTRUIRE

CURE Laura 12 rue de la Résistance Ouverture de quatre fenêtres de toit

## DÉCLARATIONS PRÉALABLES

RODRIGUES Antonio	3 rue de la Bigoterie	Abris de jardin
GRONDIN Fabrice	9 rue du 8ème RTT	Clôture
HAUDEBOURG Ph.	18 rue de Moutiers	Pose de deux velux et une fenêtre
FLEURY Julien	1 impasse du Nord	Remplacement porte de garage
NEUMANN Olivier	2 rue du Square	Pose de quatre velux + ravalement
ALVES Fernando	2 rue de la République	Fermeture / ouverture porte
PERCHERON J-François	3 grande Cour	Pose d'une lucarne et d'une fenêtre de toit
CHIFFLET Yoann	6 rue du Square	Pose d'un portail
DRUENNE Sylvain	9 rue du Square	Piscine et Clôture
ORANGE	La Mare d'Honville	Implantation antenne relais
EDF ENR	9 rue du Square	Générateur Photovoltaïque
MAWET Peter	15 bis rue de la Vigne	Ravalement clôture
KAVACIUK Alexandre	1-3 rue du Moulin	Clôture

## Plan local d'urbanisme (PLU)

**La commune a pour projet de faire la révision de son PLU dans les mois à venir.**

Le Plan local d'urbanisme (PLU) est un document précis qui permet à la commune de gérer les aménagements et les règlementations applicables sur les différentes parcelles et zones, en suivant les dispositions du Code de l'Urbanisme.

L'objectif de réviser un PLU est de modifier le plan des zones existantes, afin de répondre aux demandes publiques, tout en respectant le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de Chartres Métropole en cours de révision.

Une délibération ainsi qu'une enquête publique seront ouvertes à ce sujet.

En 2018, le conseil municipal de Boisville-la-St-Père a voté à l'unanimité sauf une voix, le changement de Communauté de Communes, passant de Cœur de Beauce à Chartres Métropole.

A l'époque, les motivations portaient essentiellement sur :

- La reprise de la gestion de l'école,
- Le rattachement au pôle économique de référence. Un quart des actifs Boisvillois environ travaille sur Chartres et ses communes limitrophes,
- Le principe de solidarité avec la commune d'Allonnes avec qui nous partageons le regroupement scolaire et qui souhaitait partir à Chartres Métropole,
- La notion de taille critique. Pour mémoire, en 2014, la Préfecture d'Eure-et-Loir visait à l'horizon 2025-2030, 4 agglomérations sur le Département (Dreux, Chartres, Nogent-le-Rotrou, Châteaudun). Il nous semblait alors que les intérêts Boisvillois étaient davantage tournés vers Chartres que Janville (demain Artenay ???) ou Châteaudun.
- Pragmatiquement et à titre d'illustration, songez par ailleurs que cette même Communauté de Communes 3CB ne comprend sur son territoire ni lycée, ni cinéma.

Deux ans après, nous pouvons esquisser un premier bilan intermédiaire pour mesurer les changements :

- La reprise en main de l'école est positive et s'est bien déroulée. La charge de travail et d'organisation (cantine, ménage, Covid...) est importante mais passionnante et indispensable pour conserver le cœur de notre commune.
- La sortie de la 3CB se solde positivement de plusieurs dizaines de milliers d'euros. Nous attendons le dénouement sur cette année 2021. Mathématiquement cela signifie aussi que Boisville finançait davantage les autres communes de la 3CB qu'elle ne recevait d'investissements. Ce constat est le même que les communes d'Allonnes, Theuille et Boncé qui ont pris le même chemin.
- Nous avons récupéré le tennis couvert (pour mémoire 600 000 € d'investissement). Chartres Métropole porte dorénavant le financement (remboursement des emprunts) et assure la gestion du bien.
- Nous bénéficions de l'ensemble des services administratifs de l'agglomération. Cela ne vous parle peut-être pas mais sert au quotidien l'intérêt des Boisvillois au travers des services : **aide juridique, sécurité, urbanisme/droit du sol, eau, réseaux secs, transport, Covid.**

- Nous bénéficions **d'une dotation de solidarité de 21 373 € pour 2020 et de l'enveloppe des fonds de concours** (portail du cimetière pour 1 557 €, renouvellement du camion pour 10 000 €, tondeuse 3 096 €, réfection des cours d'écoles 16 834 €, création d'allées dans le cimetière + Ste Vierge 10 369 €, bordures de trottoirs rue de la vigne et de la république 4 123 €, ralentisseurs et signalisation 10 523 €, pistes cyclables 2<sup>ème</sup> tranche 2 998 €) reversement de l'IFER éolien pour 17 285 €.
- Gratuité du transport scolaire et sur le réseau urbain (10 € d'inscription).
- Maintien de l'apprentissage de la natation et du transport lié.
- Délégation du réseau d'eau qui représente en terme d'investissements futurs des sommes considérables (réfection des réseaux).
- Accès aux médiathèques, piscines, et équipements de loisirs au même prix que les Chartrains.
- Aide à l'amélioration de l'Habitat (plan énergétique et social).

Parallèlement, il est vrai que fin décembre, l'instauration d'une part intercommunale de taxe foncière sur les propriétés bâties a été votée à Chartres Métropole.

Celle-ci vise à contribuer à l'abondement des dotations de solidarité pour l'ensemble des communes de l'agglomération et surtout rurales. Elle permettra aussi à l'agglomération de maintenir et développer ses services. Elle porte sur 7,5 % de l'assiette du foncier bâti et sera constante sur la durée du mandat.

A titre de comparaison, pour un contribuable qui payait 1 000 € de taxe d'habitation (et qui sera progressivement supprimée d'ici 2023), le coût de cette nouvelle taxe sera de l'ordre de 75 €. Donc un gain en trésorerie pour ce contribuable de l'ordre de 925 €/an.

Le solde est donc largement positif et à titre de comparaison, plus de 50 % des agglomérations en France ont déjà recours à ce dispositif et 30 % s'y préparent (dont probablement la 3CB).

Alors effectivement, le changement n'est jamais anodin ; toujours source d'inquiétude et de tension. Son accompagnement requiert adaptation et bonne volonté.

Pour autant, efforçons nous de voir loin et dans l'intérêt commun des Boisvillois avant de nous arrêter aux contrariétés de chacun.

Nous restons à votre disposition pour échanger.



Malgré une année 2020 très difficile, nous avons réussi à réaliser quelques travaux sur la commune comme :

- Les finitions de l'enfouissement des réseaux par la réfection des trottoirs avec la mise en place de l'enrobé.
- La remise en état de la clôture du parc pour les enfants, situé près de la salle des fêtes.
- Rajeunissement de la statue de la Ste Vierge en bout des rues du stade et de la libération.
- L'aplomb du calvaire près du château d'eau a été refait.
- Chevannes : demi-tour en calcaire ce qui nous permet de conserver le passage du bus des transports scolaires et d'y effectuer le ramassage des enfants en toute sécurité.

D'ores et déjà, nous avons débuté un certain nombre de travaux sur la commune et ses hameaux :

- La taille de l'ensemble des arbres de Boisville, Demainville et Honville.
- Des platanes sur le stade seront également taillés ultérieurement afin de dégager les éclairages.

Pour 2021, un certain nombre de projets sont à l'étude.

Ils feront l'objet d'approbation par la commission des travaux pour ensuite être validés par le conseil municipal en fonction des budgets alloués.

Sont en projet et en cours d'étude :

- La bibliothèque : rénovation de la façade et des menuiseries (fenêtres, portes), aménagement intérieur et extérieur (cour arrière).
- La mairie : ravalement de la façade, remplacement des menuiseries (fenêtres et porte d'entrée), rajeunissement de la salle de conseil.
- Les bâtiments devant l'école : transformation des 2 garages en salle d'archives, réhabilitation complète de 2 logements (à l'étage) pour une remise en location. Une partie des travaux (peinture, remise en état cuisine et salle de bains) sera faite par les employés municipaux.

Par ailleurs, il devient nécessaire de renouveler le matériel municipal.

Le tracteur utilisé par les employés municipaux a plus de 30 ans et nécessite un coût de réparations trop élevé pour le remettre aux normes de fiabilité et de sécurité actuelles.

Un devis est en cours d'étude pour l'achat d'un nouveau tracteur complet avec pelle, godet et bras.

L'équipe de la commission des travaux est composée des personnes suivantes :

Magalie Cathelineau, Jean-Louis Méjane, Olivier Bourguine, Philippe Maisons, Marc Plessis,  
Gilles Percheron, Romain Pryloutsky, Jérémy Rodrigues.

*Malgré une fin et début d'année difficile nous vous souhaitons le meilleur pour 2021.*







### *Mariages :*

Le 27 juin : Aline DUYCK et Sébastien DECOURTIE

Le 27 juin : Amandine NIVEAU et Renaud CHASSELOUP

Le 29 août : Violaine PERICHON et Mathilde DENOUEL

### *Naissances :*

Le 9 janvier : Malya BALLESTEROS AUVRAY

Le 5 mars : Paul RODRIGUES

Le 17 mars : Aubin CACHINHO

Le 20 mai : Gabriel ROGRIGUES CARDOSO

Le 28 mai : Ambroise BAUCHET

Le 18 septembre : Théo LEON

Le 25 novembre : Mathis NESARAJAH



### *Décès :*

Le 10 janvier 2020 : Sébastien JACCOD

Le 20 mars : Marcel FOUCAULT

Le 3 avril : Jean-Pierre COLAS



## Liste des assistantes maternelles

---

### Sur la commune :

Madame AUVRAY Ludivine  
7 rue du square  
02 37 99 35 47



Madame Nelly GICQUEL  
3 impasse du tripot  
02 37 99 35 92 – 06 78 96 13 45

Madame JACQUOT Dominique  
5 rue du square  
02 37 99 33 41

### Aux alentours de la commune :

Madame Sandrine BENIS  
35 rue de Paris  
28150 BEAUVILLIERS  
02 34 43 28 81

Madame Bonnie BRAULT  
1 rue du pont  
28150 BEAUVILLIERS  
06 12 08 62 97

Madame Yvelyne STADELMANN  
1 rue d'Auneau  
28360 PRUNAY LE GILLON  
02 37 25 95 17

Madame Sonia HADDAD  
2 rue de Voves - FRAINVILLE  
28360 PRUNAY LE GILLON  
02 37 25 88 28

Madame Elisabeth LEGRAND  
9 rue de la mairie  
28360 PRUNAY LE GILLON  
02 37 25 20 28 – 07 68 80 71 88

Madame Isabelle VALLIN  
10 rue de la poste  
28360 PRUNAY LE GILLON  
02 37 25 91 90

Madame Lorine BERTRAND  
2 rue de la saboterie  
28360 PRUNAY LE GILLON  
07 88 62 54 49

Madame Virginie LEGUET  
5 grande rue  
28360 PRUNAY LE GILLON  
02 37 25 88 43

Pour toute recherche sur :

- les relais d'assistant(e)s maternel(le)s (ou RAM)
- les maisons d'assistant(e)s maternel(le)s (ou MAM)
- l'emploi d'un(e) d'assistant(e) maternel(le)
- l'éveil, le bien-être et la santé de votre enfant,



vous pouvez consulter le site internet du département d'Eure-et-Loir en suivant le lien suivant : <https://assmat28.eurelien.fr>

## Les accueils de loisirs

---

**Par délégation de service public, l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 28) propose des accueils de loisirs aux enfants âgés de 3 à 11 ans sur l'ensemble du territoire de l'agglomération. L'accès est ouvert à tous les centres, quel que soit le lieu de résidence des familles.**

Dans ces espaces dynamiques et riches en découvertes pour les enfants, les équipes d'animation proposent des activités variées et de qualité en tenant compte de la tranche d'âge de chaque participant. Jeux collectifs, activités artistiques, sportives, culturelles ou de plein air sont au rendez-vous pour des découvertes multiples dans l'esprit du « bien vivre ensemble ».

Les accueils de loisirs sont ouverts à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas les mercredis en période scolaire et pendant les petites vacances. L'été, les structures sont ouvertes à la semaine avec ou sans repas.

L'organisation d'une journée est établie au plus près des besoins du rythme de vie des enfants. Après un accueil échelonné pour répondre aux besoins organisationnels des familles, les animateurs proposent des activités en lien avec le projet pédagogique de la structure adapté à l'âge des enfants.

La pause déjeuner s'effectue entre 12h et 13h30 avant la reprise des activités. Puis, à compter de 17 heures, après un temps de goûter, les familles peuvent venir récupérer les enfants jusqu'à la fermeture du centre.

Sous la responsabilité d'un directeur de structure, l'encadrement est assuré par du personnel qualifié et/ou diplômé (BAFA, BAFD, BPJEPS, DUT...) dans le respect de la réglementation à savoir 1 encadrant pour 8 enfants en maternelle et 1 pour 12 enfants en élémentaire. Son rôle est d'assurer la gestion matérielle, financière et pédagogique de l'accueil de loisirs et de veiller à la sécurité affective, morale et physique des enfants.

Pour chaque structure, vous trouverez le programme d'animation des vacances (1 mois avant) sur le site internet des PEP 28 : [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org)

**L'inscription obligatoire est limitée en fonction de la capacité d'accueil de la structure.** Les collégiens et lycéens des communes périurbaines rattachées à Chartres métropole restent prioritaires.

Le dossier d'inscription est à retirer :

- ✚ sur le site internet des PEP 28 : [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org) ;
- ✚ dans les accueils de loisirs et les espaces jeunes ;
- ✚ au guichet unique, 32, boulevard Chasles à Chartres ;
- ✚ au siège des PEP 28, 3, rue Charles-Brune, à Lucé ;
- ✚ au siège de l'association du Val de l'Eure, 2, rue du Général -de-Gaulle à Saint-Georges-sur-Eure.

**Une participation aux frais de dossier de 20 € est demandée à chaque famille, à compter du 1er juillet de chaque année.** Les prestations sont calculées en fonction d'une grille tarifaire élaborée en partenariat avec la CAF selon le revenu fiscal de référence de la famille divisé par 12 mois.

## Les différents centres d'accueils de loisirs

**Amilly** - Rue des Vauroux - Tél. 02 37 32 51 07

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30 (fermé en août et à Noël).

**Maintenon** - 27 bis rue Collin-d'Harleville (3-5 ans) - 3 rue Jean d'Ayen (6-11 ans)

Tél. 06 35 63 40 39

Ouverture : mercredis et vacances de 7h à 19h.

**Bailleau l'Évêque** - Parc Olivier-Gault - Tél. 02 37 32 05 74

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30 (fermé 1 semaine en août et 1 semaine à Noël).

**Morancez** - Rue de Chavannes - Tél. 02 37 28 43 10 ou 06 32 82 59 18.

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30.

**Saint-Georges-sur-Eure** - 2 rue du Général-de-Gaulle - Tél. 02 37 26 74 07.

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30.

**Saint-Léger-des-Aubées** - Tél. 02 37 88 14 14.

**Dammarie** - Rue de la Filerie - Tél. 09 65 37 02 09 ou 07 76 73 00 75.

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30 (fermé à Noël).

**Saint-Prest** - 15 place Charles-Moulin - Tél. 06 27 82 37 40.

Ouverture : mercredis et juillet de 7h à 19h.

**Sours** - Rue Louis-Isambert - Tél. 06 27 82 37 46.

Ouverture : mercredis et vacances de 7h30 à 18h30 (fermé à Noël).

**Bouglainval** - 17 rue de Châteauneuf - Tél. 02 37 83 30 44 ou 06 35 63 40 37.

Ouverture : Mercredis et vacances de 7h à 19h (fermé en août et à Noël).

**Jouy** - 30 rue du Bout-aux-Anglois - Tél. 02 37 22 33 88 ou 06 32 82 31 60.

Ouverture : mercredis et vacances de 7h à 19h.

### Contacts et renseignements

**Association Départementale PEP28**

3 rue Charles-Brune, 28110 Lucé

Tél. 02 37 88 14 14

Courriel : [standard@pep28.asso.fr](mailto:standard@pep28.asso.fr)

Site internet : [www.lespep28.org](http://www.lespep28.org)

**Association du centre aéré du Val de l'Eure**

2 rue du Général-de-Gaulle

28190 Saint-Georges-sur-Eure

Tél. 02 37 26 74 07

Courriel :

[ser.jeunesse.stgeorges-eure@orange.fr](mailto:ser.jeunesse.stgeorges-eure@orange.fr)

### **Permanences à Voves :**

Lundi, mardi et vendredi de 10h00 à 12h00  
Mercredi et jeudi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00  
Samedi de 10h00 à 11h30.

### **Permanences à Orgères :**

Mercredi et samedi de 9h00 à 11h00 à la salle paroissiale  
Tél : 02 37 99 76 67 – Email : [paroisse.orgeres@orange.fr](mailto:paroisse.orgeres@orange.fr)

Et présence du Prêtre les 2<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> samedis du mois de 10h30 à 11h30.

### **Notre Prêtre : Abbé TRYPHON ILEND**

16 rue Roger Gommier 28 150 VOVES - Email : [ilebangima54@gmail.com](mailto:ilebangima54@gmail.com)  
Tél : 07 71 68 52 96

### **Le secrétariat de la Paroisse :**

16 rue Roger Gommier 28 150 VOVES - Email : [paroisse.stmartin@diocesechartres.com](mailto:paroisse.stmartin@diocesechartres.com)  
Tél : 02 37 99 09 85

*Pour toutes demandes, Mariage, Baptême, Catéchèse... s'adresser à la secrétaire.*

*Pour un enterrement, les pompes funèbres avertissent la personne relais de l'équipe deuil, qui contactera la famille du défunt pour organiser la célébration.*

**Prêtre coopérateur :** Père René LE BARS – Email : [r.lebars@wanadoo.fr](mailto:r.lebars@wanadoo.fr)

Nous dépendons du Diocèse de CHARTRES, notre Evêque Mgr Philippe CHRISTORY et notre Vicaire Général Père Sébastien ROBERT.

**Date de la prochaine messe à Boisville :  
Samedi 27 mars à 18h00.**

## *Les services de Chartres Métropole*

---

### La trésorerie

Trésorerie : [ddsip28@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:ddsip28@dgfip.finances.gouv.fr)  
8 impasse du Quercy – 28110 Lucé 02 37 91 23 83

Horaires d'ouverture :

<b>lundi, mardi et jeudi</b>	<b>8h45 à 12h15 et de 13h30 à 16h00</b>
<b>mercredi et vendredi</b>	<b>8h45 à 12h15</b>

### Les services de l'eau

Chartres Métropole EAU (CM EAU) : [contact@cmeau.com](mailto:contact@cmeau.com)  
Rue Henri Poincaré – 28000 Chartres 02 34 43 90 22

Horaires d'ouverture :

**lundi au vendredi**      **8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30**

### Chartres Rénov'habitat

« Chartres Rénov'Habitat », c'est gratuit pour tous les habitants de l'agglomération, qu'ils soient propriétaires occupants, bailleurs ou copropriétaires sans conditions de ressources. Ce service déployé par Chartres Métropole accompagne techniquement et financièrement les propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique et sur les travaux d'adaptation à la perte d'autonomie.

Les conseillers Chartres Rénov'Habitat sont les relais de l'ensemble des aides à la rénovation énergétique disponible sur le territoire (ANAH, Action Logement, Caisse de retraite...) et sont capables de renseigner ou réorienter tout particulier, quel que soit son profil et son projet.

**Quelle que soit la demande, il est important de solliciter le service avant la signature des devis, pour prétendre aux aides financières.**

#### **Permanences Chartres Rénov' Habitat**

du lundi au vendredi (9h00-12h45 et 13h30-17h00)

Guichet Unique – 32-34 boulevard Chasles à Chartres

Tél : 02.37.23.40.40

[chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr](mailto:chartresrenovhabitat@agglo-ville.chartres.fr)

# Infos collecte des déchets 2021

Chartres Métropole a décidé de confier à sa régie la collecte des déchets en porte-à-porte sur notre commune.

Depuis janvier 2021, ce sont les équipes de Chartres Métropole qui assurent le ramassage de vos ordures ménagères ainsi que la collecte sélective des emballages et papiers.

Cette nouvelle organisation entraîne plusieurs changements :

- **Changement d'horaires** : les collectes en porte-à-porte auront lieu **entre 13h et 20h.**

**Les bacs doivent donc être présentés avant 13h.**

- **Changement de jour pour la collecte des ordures ménagères** :

Les ordures ménagères seront collectées le **MERCREDI**

- **Changement de jour pour la collecte sélective** :

Les déchets recyclables seront collectés **UN VENDREDI SUR DEUX**

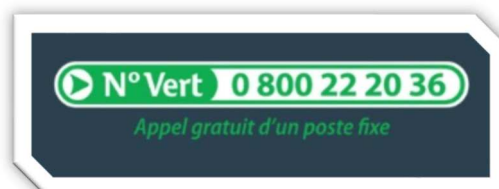
**Vous disposez de 2 collectes d'objets encombrants en porte-à-porte dans l'année.**

**Toutes les informations sont reportées dans le calendrier des collectes 2021.**

**Consultez-le et conservez-le.**

Aucune autre modification n'est prévue sur le service. Vous conservez vos bacs roulants pour stocker vos déchets, vous adoptez le même geste de tri pour les emballages et papiers à déposer dans le bac jaune.

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le Numéro vert infos-déchets.



**RAPPEL :**

*Si vous ne respectez pas les conditions de la collecte des déchets (jour, horaires, tri), ou si vous laissez un conteneur ou un bac à ordures ménagères en permanence dans la rue, vous risquez une amende forfaitaire pouvant aller jusqu'à 750 €.*



**ORDURES MÉNAGÈRES / EMBALLAGES PAPIERS**



CHANGEMENT DE JOURS ET CHANGEMENT D'HORAIRE :

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS  
LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13H.

JOURS FÉRIÉS : COLLECTES DÉCALÉES

# Boisville-la-Saint-Père

Calendrier des collectes **2021**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
VE 1 Jour de l'en	LU 1	LU 1	JE 1	SA 1 Fête de Travail	MA 1
SA 2	MA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2
DI 3	ME 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3
LU 4	JE 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4
MA 5	VE 5	VE 5	LU 5 Lundi de Pâques	ME 5	SA 5
ME 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6
JE 7	DI 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7
VE 8	LU 8	LU 8	JE 8	SA 8 Victoire 1945	MA 8
SA 9	MA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9
DI 10	ME 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10
LU 11	JE 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11
MA 12	VE 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12
ME 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13 Ascension	DI 13
JE 14	DI 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14
VE 15	LU 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15
SA 16	MA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16
DI 17	ME 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17
LU 18	JE 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18
MA 19	VE 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19
ME 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20
JE 21	DI 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21
VE 22	LU 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22
SA 23	MA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23
DI 24	ME 24	ME 24	SA 24	LU 24 Lundi de Pentecôte	JE 24
LU 25	JE 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25
MA 26	VE 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26
ME 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27
JE 28	DI 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28
VE 29	LU 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29
SA 30	MA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30
DI 31	ME 31	ME 31	SA 31	LU 31	

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

**CHANGEMENT DE JOUR ET D'HORAIRE DE COLLECTE**

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
Une fois par semaine, mercredi après midi.  
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

**CHANGEMENT DE JOUR ET D'HORAIRE DE COLLECTE**

**EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS**  
Une semaine sur deux, vendredi après midi.  
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

Consignes de tri:  
Papiers, briques, cannettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique

**ENCOMBRANTS** (sortir la veille, après 19h)  
Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...  
Dépôt limité à 2m<sup>3</sup>. Poids max 75kg. Taille max 2m.

**VERRE**  
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

PLUS D'INFORMATIONS  
Chartres-metropole.fr

0800 22 20 34



**ORDURES MÉNAGÈRES / EMBALLAGES PAPIERS**



CHANGEMENT DE JOURS ET CHANGEMENT D'HORAIRE :

PRÉSENTEZ VOS DÉCHETS  
LE JOUR DE LA COLLECTE AVANT 13H.

JOURS FÉRIÉS : COLLECTES DÉCALÉES

# Boisville-la-Saint-Père

Calendrier des collectes **2021**

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
VE 1 Jour de l'en	LU 1	LU 1	JE 1	SA 1 Fête de Travail	MA 1
SA 2	MA 2	MA 2	VE 2	DI 2	ME 2
DI 3	ME 3	ME 3	SA 3	LU 3	JE 3
LU 4	JE 4	JE 4	DI 4	MA 4	VE 4
MA 5	VE 5	VE 5	LU 5 Lundi de Pâques	ME 5	SA 5
ME 6	SA 6	SA 6	MA 6	JE 6	DI 6
JE 7	DI 7	DI 7	ME 7	VE 7	LU 7
VE 8	LU 8	LU 8	JE 8	SA 8 Victoire 1945	MA 8
SA 9	MA 9	MA 9	VE 9	DI 9	ME 9
DI 10	ME 10	ME 10	SA 10	LU 10	JE 10
LU 11	JE 11	JE 11	DI 11	MA 11	VE 11
MA 12	VE 12	VE 12	LU 12	ME 12	SA 12
ME 13	SA 13	SA 13	MA 13	JE 13 Ascension	DI 13
JE 14	DI 14	DI 14	ME 14	VE 14	LU 14
VE 15	LU 15	LU 15	JE 15	SA 15	MA 15
SA 16	MA 16	MA 16	VE 16	DI 16	ME 16
DI 17	ME 17	ME 17	SA 17	LU 17	JE 17
LU 18	JE 18	JE 18	DI 18	MA 18	VE 18
MA 19	VE 19	VE 19	LU 19	ME 19	SA 19
ME 20	SA 20	SA 20	MA 20	JE 20	DI 20
JE 21	DI 21	DI 21	ME 21	VE 21	LU 21
VE 22	LU 22	LU 22	JE 22	SA 22	MA 22
SA 23	MA 23	MA 23	VE 23	DI 23	ME 23
DI 24	ME 24	ME 24	SA 24	LU 24 Lundi de Pentecôte	JE 24
LU 25	JE 25	JE 25	DI 25	MA 25	VE 25
MA 26	VE 26	VE 26	LU 26	ME 26	SA 26
ME 27	SA 27	SA 27	MA 27	JE 27	DI 27
JE 28	DI 28	DI 28	ME 28	VE 28	LU 28
VE 29	LU 29	LU 29	JE 29	SA 29	MA 29
SA 30	MA 30	MA 30	VE 30	DI 30	ME 30
DI 31	ME 31	ME 31	SA 31	LU 31	

La sortie des déchets en dehors des jours de collecte peut faire l'objet d'une amende.

**CHANGEMENT DE JOUR ET D'HORAIRE DE COLLECTE**

**ORDURES MÉNAGÈRES**  
Une fois par semaine, mercredi après midi.  
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

**CHANGEMENT DE JOUR ET D'HORAIRE DE COLLECTE**

**EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS**  
Une semaine sur deux, vendredi après midi.  
Sortir les déchets le jour de la collecte avant 13h.

Consignes de tri:  
Papiers, briques, cannettes, conserves et boîtes métalliques, bouteilles et flacons en plastique

**ENCOMBRANTS** (sortir la veille, après 19h)  
Déchets acceptés: le vieux mobilier, les literies usagées et objets métalliques au rebut...  
Dépôt limité à 2m<sup>3</sup>. Poids max 75kg. Taille max 2m.

**VERRE**  
Utilisez les points d'apport volontaire pour déposer vos pots et bouteilles en verre.

PLUS D'INFORMATIONS  
Chartres-metropole.fr

0800 22 20 34





## Rappel : incivilité et savoir-vivre

Nous vous rappelons que pour le bien-être de tous, il est important de respecter les horaires suivants, pour vos travaux de jardinage et de bricolage :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30,  
Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00,  
Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00.

### HORAIRES DE BRICOLAGE & JARDINAGE



De même, il est **interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre.**  
Il existe des solutions alternatives comme  
le compostage individuel,  
la collecte en déchetterie et le paillage  
de vos parterres de fleurs.



**Nous demandons aux propriétaires de chiens de bien vouloir :**

**Les tenir en laisse sur le domaine public**

**RAMASSER leurs déjections sur les trottoirs et les espaces verts publics**

**Limiter leurs aboiements dans la mesure du possible.**



# Les artisans, commerçants de Boisville

*Isabel Santos*  
*Bela's Nails*  
5 lotissement la garene  
28150 Boisville-la-Saint-Père  
Facebook: Bela's Nails28

*Bela's Nails*  
Prothésiste onguilaire  
07 82 38 94 13  
Télé: 878 406 537

**FR Renov**  
Ribeiro Bonifacio Fabio | fr.renov@outlook.fr  
Placo, carrelage, parquet, isolation...  
Rénovation et aménagement de l'habitat  
06.17.44.55.07

**Ets Le Clainche**

Maçonnerie, couverture, rénovation, assainissement, terrassement.

22 rue de la libération  
Boisville la Saint Père  
02 37 99 30 82

**SARL R.I.T.I.E**  
Electricité générale  
3, rue de la Bigoterie / Honville  
28 150 BOISVILLE LA St. PERE  
02.37.99.36.86 - 06.24.93.34.33  
Email : ritie@orange.fr

**Avant /Après**  
Dico Informations Pour Plaquiers de Plâtre, Pour Carrelés, Cloisons et Châssises Peintes à Bois  
Peintre Maçonnerie, Aménagement de Portes vitrées (PVC/Alu), Nettoyage de toiture et murs  
28150 Boisville La St Père  
Tel : 06 29 87 73 77  
Email : avant.apres.28150@gmail.com  
Site Internet : https://avantapres28150.wixsite.com/lapresavant  
N° Immatriculation : 3940059719AC28

**R-S COUVERTURE**  
couverture-zinguerie-entretien de toiture  
Rinderknecht  
couvreur-zingueur  
Email:s.rinderknecht@orange.fr  
3 impasse du tripot  
28150 boisville la st père  
TEL:02-37-99-30-92  
Portable:06-06-55-72-87

*Divine et Sens*  
Sacheticiens diplômés indépendants

*Emmanuelle Vieira*  
06.11.63.68.84  
Réso par téléphone sur SMS  
Solutions  
Soins du visage  
Manucures  
Boutis des pieds...  
35 rue de la République

Couverture  
Maçonnerie  
Ramonage  
Démoussage  
Pose de fenêtre de toit  
FJ BÂTI  
COUVERTURE  
MAÇONNERIE  
1 impasse du Nord  
28150 Boisville la st père  
jjnt28150@gmail.com  
0688367402

**Restaurant La Chaudière**  
RN 154 la Chaudière -  
BOISVILLE LA SAINT PERE  
02 37 99 32 06



**Jean-François BIZARD**  
1 bis Rue de la Paix 28150 Boisville  
la-Saint-Père  
02 37 99 34 47  
[jean-francois.bizard091@orange.fr](mailto:jean-francois.bizard091@orange.fr)  
Maçonnerie, couverture, terrassement



**RJ MENUISERIES**  
Rodrigues Jeremy  
Création, réalisation, pose  
• Porte, fenêtre, volet  
• Placard, dressing  
• Plancher, parquet  
• Cuisine aménagée  
• Agencement  
• Mobilier intérieur & extérieur  
DEVIS GRATUIT  
jeremy.menuiserie@gmail.com  
06 87 89 46 01  
MENUISERIES Rodrigues Jeremy  
Jérémy RODRIGUES  
2 rue de Houfflers à Chevannes  
28150 BOISVILLE LA SAINT PERE



BOULANGERIE – PATISSERIE  
BAR TABAC – PRESSE  
POINT POSTE  
M. ET MME DUMENIL



**LECOQ**  
1, Rue de la Paix,  
28150 Boisville la st père,

**BELSIA**  
FERME DE LETOURVILLE  
28150 BOISVILLE-LA-SAINTE-PERE





## *Le Centre d'Intervention d'Allonnes (CI)*

---

### **Passation de commandement au Centre d'Intervention d'Allonnes**

Le 31 janvier 2020 s'est déroulée dans la cour de la salle des fêtes d'Allonnes la passation de commandement entre le Lieutenant Etienne POIL et le Lieutenant Carlos RAMOS CARVALHIDO.

Placée sous le commandement du Chef du Corps Départemental, le Colonel Jean-François GOUY, cette cérémonie a réuni de nombreuses personnalités civiles, des nombreux chefs de centre et représentants du SDIS 28, ainsi qu'un large public.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2020 le commandement du Centre d'Intervention d'Allonnes est assuré par le Lieutenant Carlos RAMOS CARVALHIDO. Sapeur-pompier depuis le 1<sup>er</sup> avril 1984 au CS Lucé, cet officier est arrivé au Centre d'Intervention d'Allonnes par voie de mutation le 1<sup>er</sup> janvier 2015. Il y occupait alors les fonctions d'adjoint au chef de centre depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2015.

En parallèle de ce nouvel engagement, le lieutenant RAMOS est investi au niveau départemental dans le recrutement et l'acculturation des nouvelles recrues.

Lors de son premier discours et après avoir souligné le long parcours de son prédécesseur, le nouveau Chef de Centre a évoqué le déficit de sapeurs-pompiers volontaires *« L'organisation des secours en France est basée sur l'engagement citoyen. Les secours c'est l'affaire de tous, d'autant plus dans les secteurs géographiques à faible densité urbaine.*

*Il repose avant tout sur la solidarité collective. Générosité, enthousiasme, sens des autres, sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires.*

*Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, agriculteurs, cultivateurs ou employés d'entreprise...*

*Le Centre d'intervention d'Allonnes est lui aussi confronté au manque d'effectifs, il a besoin de vous, alors venez nous rencontrer.*

*Je serai votre interlocuteur privilégié, je reste à votre disposition pour vous renseigner et répondre à vos interrogations » ...*



Au cours de cette cérémonie, le Chef du Corps Départemental a promu le Lieutenant Etienne POIL au grade de Capitaine Honoraire de sapeurs-pompiers pour sa carrière et son dévouement.

Après les discours des différentes personnalités présentes, la cérémonie a été clôturée par le verre de l'amitié.

## **Nomination d'un adjoint au Chef de Centre**

Partant du principe qu'un centre de secours ne peut pas être correctement managé par un seul homme, le Chef de Centre a dans les semaines qui ont suivi sa prise de commandement proposé à sa hiérarchie la nomination d'un adjoint afin de le seconder dans ses nouvelles fonctions.

Son choix s'est porté sur le Sergent Arnaud POIL, fils et petit-fils de sapeur-pompier dont le profil présente les qualités requises pour assurer ce poste.

A l'avenir, le Chef de Centre souhaite impliquer l'ensemble des sous-officiers de l'unité dans la gestion administrative et fonctionnelle du CI en leur confiant la responsabilité et la gestion des tâches telles que la vérification des poteaux d'incendie des quatre communes, la vérification mécanique du VIP, etc.



## **2020, une année exceptionnelle :**

Aux vues des faits décrits ci-avant, pour les sapeurs-pompiers du CI Allonnes, l'année 2020 s'annonçait une année de transition au cours de laquelle de nouveaux défis allaient se présenter à eux.

Des échos venant de l'Empire du Milieu depuis les premiers jours de 2020 parlaient d'un nouveau coronavirus baptisé Covid-19, il n'était pas plus dangereux qu'une grosse grippe mais obligeant les autorités chinoises à confiner 11 millions de personnes...

Dès le mois de février l'Occident fut touché à son tour par la pandémie et la France n'a pas échappé à ce virus inconnu venant d'Asie. C'est ainsi que dès le début du mois de mars nous avons vécu le premier confinement.

Au niveau du CI Allonnes, il a fallu informer et former les personnels au fur et à mesure que les protocoles étaient mis en place par les autorités sanitaires.

S'entraîner à s'habiller et à se déshabiller pour pouvoir assurer les interventions sans s'exposer soi-même, vaincre le stress et faire preuve d'empathie pour assurer des secours de qualité à ceux qui en avaient besoin.

Maintenir une cohésion du groupe alors que les instructions demandaient de maintenir une distanciation physique et porter le masque.

Avec le recul, on peut se réjouir que le secteur d'intervention du CI Allonnes ait été peu impacté par la maladie lors du premier confinement et ceux pour le plus grand bien de la population.

Après un déconfinement pour l'été, nous sommes de nouveau confrontés à un deuxième confinement, certes moins stricte que le premier.

**La seule façon de se protéger c'est d'appliquer les mesures barrières mises en place.**

Gageons que ce soit le dernier et que les habitants de nos communes soient épargnés

## **Les effectifs du Centre d'Intervention d'Allonnes :**

Au cours de l'année écoulée les effectifs du Centre d'Intervention d'Allonnes ont connu les mouvements suivants :

1. Le Capitaine Etienne POIL a fait valoir ses droits à la retraite.
2. La Sapeure 1<sup>ère</sup> classe Justine CLAVELOU a demandé son intégration au centre d'Intervention de Sours par voie de mutation.
3. Le Sergent-chef Frédéric DODIN a intégré l'unité par voie de mutation, il était auparavant au Centre d'Intervention de St. Georges-Sur-Eure.
4. Le Sapeur 2<sup>ème</sup> classe Kevin FAVÉ a intégré l'unité par voie de recrutement. Kevin FAVE est issu de l'école de formation des Jeunes Sapeurs-Pompiers du centre de secours de Voves.
5. Le Sapeur Pierre LE GAC a intégré l'unité. Le Sapeur Pierre LE GAC a par le passé fait partie de l'effectif du Centre d'intervention d'Allonnes.

L'intégration de deux dernières recrues a pris du retard à cause de la situation sanitaire, ils vont bientôt entamer leur formation initiale leur permettant d'assurer les opérations de secours d'urgence aux personnes.

Actuellement l'effectif du Centre se compose de 6 Sapeurs-pompiers opérationnels et 2 qui doivent suivre leur formation initiale.

## **L'activité du Centre d'Intervention d'Allonnes pour l'année écoulée :**

Entre le 1<sup>er</sup> novembre 2019 et le 1<sup>er</sup> novembre 2020, le centre d'intervention d'Allonnes a assuré 41 interventions pour l'ensemble des 4 communes. 37 interventions n'ont pas pu être assurées par manque d'effectifs, elles ont été assurées par les centres limitrophes.

**Le manque d'effectif est un problème commun à beaucoup de centres de secours, surtout pour ceux qui se trouvent en zone rurale.**

**Le centre d'Intervention d'Allonnes n'échappe pas à cette problématique, nous avons besoin de vous. Il ne faut pas vous sous-estimer, le plus dur est de faire le premier pas et venir nous voir. L'activité de sapeur-pompier est ouverte à toutes et à tous, alors :**

**OSEZ AGIR... Devenez sapeur-pompier volontaire au  
Centre d'Intervention d'Allonnes**



**L'engagement citoyen est le fondement de l'organisation des secours en France.** Il est une des conditions nécessaires qui permet d'assurer des interventions rapides et efficaces, partout et pour tous. Le département d'Eure-et-Loir compte moins de 2 000 sapeurs-pompiers volontaires. Ce n'est pas suffisant pour faire face aux plus de 26 000 demandes de secours annuelles.

**Le secours est l'affaire de tous, d'autant plus dans des secteurs géographiques à faible densité urbaine.**

**Il repose avant tout sur la solidarité collective. Générosité, enthousiasme, sens des autres,** sont les qualités qui caractérisent les sapeurs-pompiers volontaires. Ces hommes et ces femmes sont nos voisins, nos amis, nos collègues. Ils sont étudiants, artisans, employés d'une entreprise... **Ils ont tous décidé d'enrichir leur vie en se mettant au service du secours de leurs concitoyens, de vivre une aventure humaine exceptionnelle** qui leur permet de se dépasser en se mettant au service des autres, **d'être membre à part entière d'une équipe dynamique et soudée,** de vivre avec elle des moments uniques.

## Alors, pourquoi pas vous ?

*Vous avez envie d'agir, vous souhaitez aider vos concitoyens ? Alors devenez sapeur-pompier volontaire au SDIS 28.*

*Il vous suffit de :*

- être âgé(e) de 17 ans au moins et de 55 ans au plus,
- satisfaire aux conditions d'aptitudes physique et médicale,
- jouir de vos droits civiques,
- suivre une formation initiale.

### **Conventions de partenariat avec les employeurs**

**Je suis salarié(e). Est-ce que mon activité professionnelle peut-être compatible avec un engagement de sapeur-pompier volontaire ?**

Oui, des conventions peuvent être mises en place avec les employeurs.

Le SDIS 28 a d'ores et déjà signé des conventions avec des organisations d'employeurs privés, des chambres consulaires, l'association des maires et avec l'Éducation nationale, pour faciliter la participation des sapeurs-pompiers volontaires aux missions de secours et leur formation.

Renseignez-vous auprès de votre employeur ou contactez la mission volontariat du SDIS 28.

## **Deux types d'engagement au choix :**

### **1. Un engagement différencié :**

Permet d'assurer exclusivement aux Secours d'Urgence Aux Personnes.

Jusqu'à présent, les personnes qui présentaient une inaptitude médicale pour assurer les interventions de lutte contre l'incendie ne pouvaient pas être sapeurs-pompiers.

Depuis cette année, ces personnes peuvent être recrutées comme sapeurs-pompiers volontaires pour assurer exclusivement les opérations de Secours d'Urgence Aux Personnes, sous-réserve d'aptitude médicale et après avoir suivi les formations leur permettant d'assurer ce type de mission.

### **2. Un engagement toutes missions :**

C'est l'engagement classique de sapeur-pompier volontaire qui permet après aptitude médicale et après avoir suivi les formations leur permettant d'assurer toutes les missions.

**Un contact n'engage à rien mais peut changer votre vie, et celle des autres.**

### **Contactez le centre d'intervention d'Allonnes :**

9 rue du Quatorze juillet  
**28150 ALLONNES**

**Adresse mail : [1allonnes@sdis28.fr](mailto:1allonnes@sdis28.fr)  
**Tel : 06 60 73 62 19****

**Vous pouvez aussi contacter la mission volontariat du SDIS 28**

**S**ervice **D**épartemental d'**I**ncendie et de **S**ecours  
7 rue Vincent Chevard  
28000 CHARTRES

**[mission-volontariat@sdis28.fr](mailto:mission-volontariat@sdis28.fr)  
Tél : 02 37 91 88 89**



**Notre association est un lieu d'échanges et de partages pour tous.**

Cependant, la pandémie de la covid-19 en a décidé autrement et nos activités 2020 ont été les suivantes :

Janvier : galette des rois,  
Février : assemblée générale et roussettes,  
Mars : soirée RATA avec 130 personnes.



Pour 2021, malheureusement, nos projets sont bousculés, car nous devons vivre avec l'incertitude.

Cependant, si cela nous est possible, nous souhaitons organiser quelques manifestations : soirée RATA, exposition loisirs créatifs, concours de pêche, sorties culturelles etc...

Un calendrier se fera par affichage en fonction de la situation sanitaire.

### Membres de l'association

Présidente : Anne-Marie Marchand

Vice- Président : Christian Arondeau

Secrétaire : Marie-Claude Aubertin

Trésorière : Françoise Amiot

Membres du bureau :

Eliane Garros, Jeanne Gouhier, Bernadette Plançon,

Michel Bacon et Pierre Marchand



*Nous vous présentons nos bons vœux  
pour 2021*



## *Association des chasseurs de Boisville*

---

Les évènements liés à l'épidémie de la covid-19 nous a fait vivre une saison de chasse un peu particulière et nous n'avons pu chasser que sur le mois d'octobre.

Comme la saison de chasse se termine officiellement début décembre (le 6, cette année) la chasse de plaine a été fortement impactée pour cette saison 2020/2021.

Cependant, nous avons pu constater que la population de **lièvres** était correcte cette année mais celle des **faisans** semblait plus faible que celle de l'an passé.

Concernant le **grand gibier** les prélèvements sont autorisés jusqu'en février et là aussi, nous subissons des contraintes.

Au sein de notre GIC de Boisville, c'est trop compliqué pour que nous puissions organiser des battues. En effet, nous sommes limités en nombre de personnes par véhicule, il faut respecter l'interdiction de rassemblement au local de chasse, le pointage de tous les chasseurs à chaque battue, et demander l'autorisation pour chaque détenteur de bracelet...). A cause de toutes ces contraintes, les battues au grand gibier sont en suspens.

Finalement, seule la chasse aux **nuisibles** est tolérée sous certaines conditions.

En fin de saison dernière, en février, nous avons découvert lors d'une battue, un animal à l'état de carcasse, fraîchement dévoré. Des photos ont été prises et envoyées à la garderie qui nous a informé avoir classé ce fait dans le dossier « loup », car c'était tout à fait la façon de procéder d'un loup. Aussi, nous avons lu dans la presse que ces animaux ont été signalés 15 fois sur l'Eure et Loir en février dernier.

La population de **renards** est quant à elle importante malgré les battues et le travail des piégeurs.

Des **sangliers** ont été observés plusieurs fois dans notre secteur, et l'un d'eux a été abattu à la ferme d'Augerville-les-Malades en novembre de cette année.

Nous espérons que la saison prochaine sera plus favorable à tous les niveaux.

**Aussi, nous pensons à nos commerçants qui souffrent ainsi qu'à nos anciens et nous adressons à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2021.**

Président : M. PERCHERON Gilles

Trésorier : M. CHRISTIEN Bernard

Vice-Président : M. AME Joël

Secrétaire : M. DOUSSINEAU Julien

Mr PICHARD Michel, Mr POMMEREAU Hervé, Mr GARRETA Ramon.

## *La Gymnastique volontaire*

---

Après une année 2020 marquée par l'arrêt de notre activité, l'équipe de la Gym vous souhaite une bonne santé et formule le vœu que l'association garde le cap dans ce contexte particulièrement difficile.

Prenez soin de vous et de vos proches.



A ce jour, il nous est impossible de donner des prévisions pour l'année 2021.

*Présidente : Réjane CHRISTIEN*

*Trésorière : Véronique AUGER*

*Secrétaire : Annie PRIEUR*

*Membres du bureau : Sylvie ARRONDEAU, Aurore DAUVILLIERS, Laétitia GALBY,*

*Sylvie MEUDIC, Catherine PERCHERON.*

## *Le Tennis club*

---

*La saison (du 01/09/2019 au 01/08/2020) a été marquée par cette pandémie, espérons tous que ces nombreuses contraintes sont derrière nous et surtout que tout le monde se porte bien...*

*Nous avons dû modifier et annuler beaucoup d'activités cette année (décalages des cours jusqu'en juillet, annulation des championnats printemps, du tournoi de poker, du tournoi interne de Juin) mais l'essentiel est que ce confinement ait été suivi à la lettre par les licenciés du club. L'ensemble du bureau vous en remercie.*

*La saison 2020/2021 se fera également en fonction des contraintes sanitaires, nous nous adapterons....*

### **Points sportifs :**

Le nombre de licenciés est en légère hausse (30 enfants et 38 adultes)

12 joueurs et joueuses classés en 3<sup>ème</sup> série, une première au Club !

Au total, 10 équipes sont engagées durant l'année (championnat + 35 ans, hiver et printemps), merci aux joueurs pour leur implication.

L'équipe Féminine se maintient en championnat hiver (2<sup>ème</sup> division)

L'équipe 1 Homme + 35 ans, descend en 1<sup>ère</sup> division pendant que l'équipe 2 se maintient (division 1).

Les équipes Hommes Hiver montent en championnat de 1<sup>ère</sup> division pour l'équipe 1 et en 3<sup>ème</sup> division pour l'équipe 2.

Les cours de tennis sont assurés par Emilie (AMT) pour les enfants, Florian (BE) pour les adultes et Caroline qui s'occupe de la partie adolescents et débutants adultes.

Un bilan de fin de saison est aussi l'occasion d'adresser des remerciements à toutes les personnes qui forment cet ensemble :

**Merci** aux capitaines d'équipes, aux membres du bureau, aux moniteurs, à Claude Gréard pour le temps passé pour l'entretien des terrains. Sans vous le club ne pourrait exister et avancer.

**Merci** à la municipalité pour son soutien constant et à Chartres Métropole

**Merci** à l'entreprise locale Belsia pour ce nouveau partenariat avec le club.

L'ensemble du club vous adresse ses meilleurs vœux pour 2021.



## Animations 2021 : (sous réserve pandémie)

- Matchs championnat hiver (janvier) et printemps (avril-mai),
- Match libre adolescents et galaxie enfants gérés (par Florian, notre moniteur BE),
- Tournoi homologué licenciés (Boisville -Voves),
- Tournoi tennis ouvert à tous (juin) et barbecue,
- Portes ouvertes septembre,
- Tournoi de Poker (date à déterminer).

## Pour nous rejoindre :

- Facebook du club : Vigilante Boisville Tennis
  - Par téléphone : 06 29 33 55 35
- Mail : [caroline.tennisboisville@gmail.com](mailto:caroline.tennisboisville@gmail.com)





## L'APE "Les P'tits Beaucerons"

L'APE « Les P'tits Beaucerons » est une association de parents d'élèves qui a pour but d'organiser des activités extra-scolaires afin de divertir et partager des bons moments tout en récoltant des fonds qui serviront à participer au financement de projets pédagogiques.

En septembre 2020, l'association « Les P'tits Beaucerons » a changé son bureau dont voici les membres :

Jennifer et Julien Fleury, parents de Nathan (CM2) et Tom (CE1),  
Mélanie et Benoît Dubuisson, parents de Mélissa (CE2),



Vous avez pu les rencontrer à la première édition du forum des associations de Boisville /Allonnes le 12 septembre 2020.

L'association a déjà pu réaliser quelques actions sur la fin de l'année 2020 :



### Vente de citrouilles pour préparer son concours d'Halloween

Malgré le rendez-vous manqué du 31.10.2020, l'association a maintenu son concours de sculpture de citrouille d'Halloween à distance via Facebook.

**Les trois plus belles citrouilles ont pu être récompensées.**



**Vente de calendriers 2021**  
à l'effigie des classes de l'école de Boisville/Allonnes.



### **Opération Bouchons :**

Ventes des bouchons à ATMOS  
(La collecte continue)

### **Opération Paprec :**

Vente du papier sur le mois de novembre 2020.  
La collecte du papier n'est pas reconduite, le cours étant trop bas.







## Ventes de sapin de Noël :

Pour cette première édition et suite aux mesures sanitaires, nous avons choisi de les livrer à domicile sur les communes d'Allonnes et Boisville.

## Opération Tookets :

Si vous êtes un client sociétaire au Crédit Agricole, vous pouvez distribuer aux associations de votre choix des tookets. (Monnaie associative et solidaire).

Merci aux généreux donateurs. Action en place toute l'année.



Ces actions nous ont permis d'acheter des bonbons pour Halloween (ils ont été distribués à l'école dans chaque classe), de financer l'abonnement à Ecolire ainsi que deux masques en tissu par enfant, du CP au CM2, mais aussi les cadeaux et le goûter de Noël pour chaque classe.

L'association, en fonction de l'évolution des mesures sanitaires et des projets pédagogiques de l'équipe enseignante, souhaite organiser plusieurs autres actions ou événements. Cependant même si un calendrier précis ne peut être annoncé, voici quelques projets qui nous tiennent à cœur :

- Randonnée pédestre,
- Vide grenier,
- Tombola,
- Ateliers en collaboration avec d'autres associations pour des petits groupes d'enfants.

Pour cette année particulière, nous préférons limiter le nombre de projets afin d'en assurer pleinement l'organisation, nous restons néanmoins ouverts à toutes propositions.

Pour le bon déroulement des activités, nous sollicitons toujours des volontaires pour nous aider dans l'organisation.

*Prenez soin de vous. Prenons soin de nos enfants.*

*Merci de votre soutien.*

**Vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook « Les P'tits Beaucerons ».**

**Les P'tits Beaucerons**  
**1 rue du stade – 28150 BOISVILLE LA ST PERE**  
**Téléphone : 06.85.32.28.31.**

**Mail : [lesptitsbeaucerons@gmail.com](mailto:lesptitsbeaucerons@gmail.com)**



## *Quelques chiffres sur Boisville-la-Saint-Père*

---

### La démographie

- + **+0,6 %** L'évolution annuelle moyenne de la population de la commune depuis 2012, soit 4 individus en plus chaque année.
- + **8** naissances enregistrées en 2019 pour Boisville-la-Saint-Père, contre 3 décès.
- + **29** HAB./Km2 La densité de population pour Boisville-la-Saint-Père, contre 159 hab. /km2 pour la CA Chartres Métropole.

### La famille

- + **24** Le nombre de 0-3 ans pour Boisville-la-Saint-Père, soit 3,3 % de la population conforme aux statistiques en France métropolitaine.
- + **211** Le nombre de familles avec enfants de la commune, contre 214 en 2007.
- + **25 %** La part des 0-18 ans au sein de la population de la commune, identique aux statistiques de l'Eure-et-Loir.

### Les séniors

- + **41** Le nombre de plus de 75 ans pour Boisville-la-Saint-Père, soit 5,8 % de la population, contre 9,5 % pour l'Eure-et-Loir.
- + **10** Le nombre de 80 ans et plus de la commune qui vivent seuls, alors que ce chiffre était de 13 en 2007.
- + **12 %** La part des seniors exonérés de la CSG (= ayant une petite retraite), contre 15 % pour la CA Chartres Métropole.

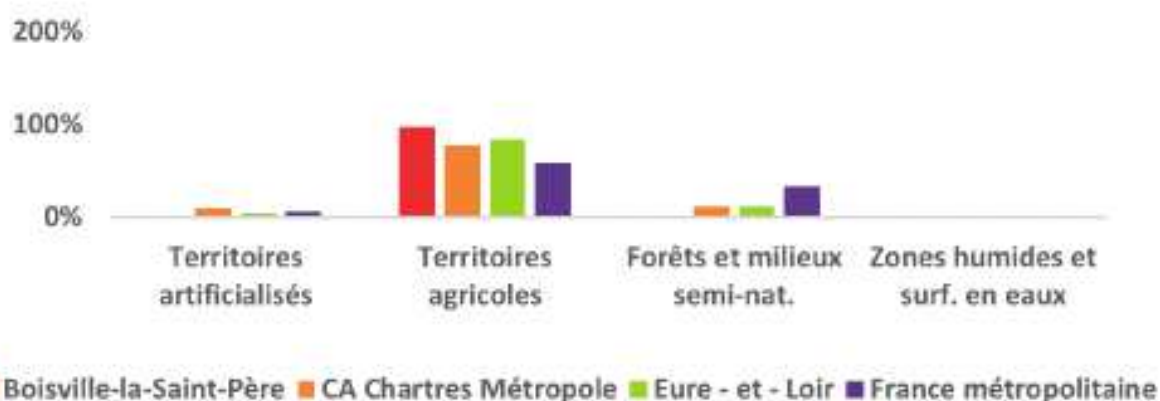
### L'emploi

- + **363** actifs de la commune, soit 83 % de la population des 15-64 ans qui travaillent ou cherchent du travail, contre 76 % pour l'Eure-et-Loir.
- + **9,5 %** Le taux de chômage pour Boisville-la-Saint-Père (au sens de l'INSEE), contre 12,1 % pour la CA Chartres Métropole.
- + **25 %** La part des femmes à temps partiel pour Boisville-la-Saint-Père, contre 3 % pour les hommes.

## L'environnement

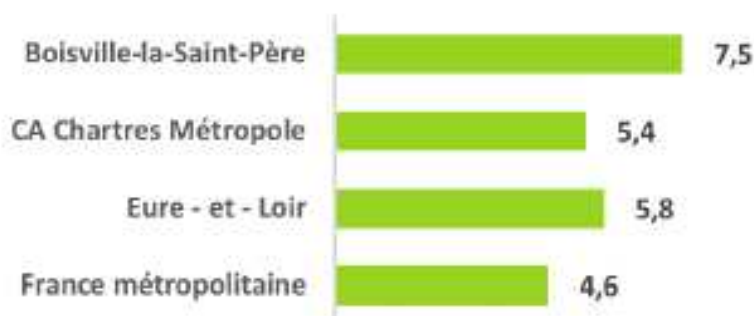
- ✚ **47** Le nombre d'hectares artificialisés pour Boisville-la-Saint-Père, contre 61 en 2006.
- ✚ **7,5 MWH** La consommation électrique annuelle moyenne par habitant de la commune, contre 5,8 sur Chartres Métropole.
- ✚ **15 Tonnes** Les émissions de CO2 par habitant pour Boisville-la-Saint-Père, contre 8 en moyenne au niveau national selon les données de l'ADEME.

### OCCUPATION DES SOLS PAR TYPE



Source : Corinne Land Cover, 2018

### CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE PAR SECTEUR (EN MWH)



Source : Agence ORE, 2018

## INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

# PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains  
ou utiliser une solution hydro-  
alcoolique



Tousser ou éternuer dans son  
coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir  
à usage unique



Porter correctement un masque  
quand la distance ne peut pas  
être respectée et dans les lieux  
où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au  
moins un mètre avec les autres



Limiter au maximum ses  
contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces 10 minutes,  
3 fois par jour



Saluer sans serrer la main  
et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)



**COVID-19**

## **ALERTE CORONAVIRUS COMMENT SE LAVER LES MAINS ?**



**30**  
secondes

**Se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes est la mesure d'hygiène la plus efficace pour prévenir la transmission de tous les virus.**



Frottez-vous les mains,  
paume contre paume



Lavez le dos des mains



Lavez entre les doigts



Frottez le dessus des doigts



Lavez les pouces



Lavez aussi le bout des doigts  
et les ongles



Séchez-vous les mains avec une  
serviette propre ou à l'air libre

Si vous n'avez pas d'eau et de savon, faites la même chose avec du gel hydro alcoolique.



**GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS**  
(urgence en français)




**0 800 130 000**  
(toll-free)

BULLETIN MUNICIPAL

MAIRIE DE BOISVILLE-LA-SAINT-PERE  
1 RUE DU STADE  
28150 BOISVILLE-LA-SAINT-PERE

[communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr](mailto:communedeboisvillelasaintpere@wanadoo.fr)

 : 02 37 99 32 28

[www.boisvillelasaintpere.fr](http://www.boisvillelasaintpere.fr)